



BULLETIN MUNICIPAL N°2



REGARDS SUR  
*Navour sur Grosne*

2020 - 2021

## SOMMAIRE

Le mot du Maire .....	p 3
Il était une fois un Maire.....	p 4
Hommage à M.Faugere .....	p 5
Un nouvel employé communal .....	p 5
Le nouveau conseil municipal .....	p 6
Commissions.....	p 7
Etat civil .....	p 7-8
Budgets.....	p 9
Covid19 et Navour-sur-Grosne.....	p 10
Nos séniors.....	p 10
Sylvie Chaintreuil.....	p 11
Restaurant l'Étape.....	p 11
Véronique Sainz - Agent immobilier.....	p 12
La grange de la Ferdière - chambres d'hôtes.....	p 12
Le covid en famille.....	p 13
Travaux.....	p 14-18
Place de la garde.....	p 14
Groupe scolaire .....	p 14-15
Voirie.....	p 15
Fleurissement.....	p 16
Entretien des espaces verts .....	p 16
Réfection du mur de soutènement du chemin des Perrières .....	p 16
Création d'une desserte forestière.....	p 17
Réhabilitation et rénovation des vitraux de l'église de Brandon.....	p 17
Environnement.....	p 18-20
L'ambrosie .....	p 18-19
Des apiculteurs a Navour-sur-Grosne .....	p 19
Plante sauvages comestibles : bienfaits de l'orties.....	p 20
Compostage et création d'un verger .....	p 20
La sécheresse vécue par les agriculteurs .....	p 21
Les lavoirs .....	p 22
Chantiers bénévoles.....	p 22-23
SIVOS de la noue en 2020 .....	p 24
Sortie au théâtre du Creusot.....	p 25
Associations.....	p 26-27
Une cuisine maison pour nos enfants .....	p 26
Anim'école.....	p 26-27
Club la belle époque.....	p 27
Comité des fêtes Brandon/Montagny-sur-Saône .....	p 27
Amicale des chasseurs de Brandon et Montagny-sur-Grosne.....	p 28
Société de chasse de Clermain .....	p 29
Communication - Espace numérique .....	p 30
Informations et coordonnées des services publics.....	p 31



Le 15 mars dernier lors des élections municipales, vous avez accordé votre confiance à la nouvelle liste pour conduire l'avenir de la Commune nouvelle de Navour-sur-Grosne pour les six prochaines années. Je vous en remercie.

Mais la crise sanitaire est venue troubler la vie municipale et les nouveaux conseillers ont dû attendre le mois de mai pour prendre leurs fonctions. Pendant les deux mois de confinement, les anciens et nouveaux conseillers ont participé à la gestion des affaires courantes de la commune.

Malgré la fermeture des services de la mairie, les personnels ont continué de suivre les dossiers en télétravail. Je tiens à les remercier pour leur mobilisation quotidienne au service de la population.

Cette crise sanitaire est venue bouleverser aussi nos vies personnelles et professionnelles.

Durant deux mois, nous avons dû faire preuve de discipline et accepter de rester chez nous et de limiter nos interactions sociales

Les initiatives de l'association Villages solidaires entre Charolais et Mâconnais, avec l'aide des bénévoles ont permis de venir en aide aux personnes âgées et isolées de la commune.

Je tiens à remercier les services de l'ADMR, les infirmier(e)s pour leurs visites auprès des personnes malades, tous investis dans leur engagement professionnel.

Ma reconnaissance va aussi aux enseignants et assistantes maternelles qui ont accompagné les enfants des soignants et des personnels nécessaires à la vie de la nation pendant cette période difficile.

Nous avons une pensée particulière pour les personnes qui ont été endeuillées par cette épidémie et pour les malades qui ont été durement touchés par le virus.

A l'annonce du déconfinement par le gouvernement, les écoles ont été réouvertes progressivement avec un protocole sanitaire strict, respecté par tout le personnel enseignant et municipal.

Les commandes de produits désinfectants et de masques nous ont bien préoccupé, faute de stock chez nos fournisseurs habituels.

Les travaux prévus au budget 2020 ont pu aussi reprendre avec des équipes restreintes : la construction du groupe scolaire a redémarré le 4 mai et les travaux de la place de Clermain le 8 juin 2020.

Cette année a été aussi marquée par la sécheresse qui a fortement pénalisée les agriculteurs qui doivent acheter du fourrage ou prendre sur leurs réserves d'hiver pour nourrir le bétail.

Je ne peux terminer mon propos sans une pensée particulière aux acteurs économiques qui ont dû fermer ce printemps et qui sont encore touchés à l'occasion de cette nouvelle vague épidémique, ainsi qu'aux associations qui ont annulé leur programmation culturelle.

Permettez-moi de rendre hommage à Michel FAUGÈRE, Maire de la commune de Clermain, décédé le dimanche de Pâques à son domicile des suites d'une maladie grave. Malgré la souffrance, il a continué à se préoccuper des affaires communales et intercommunales : chacun garde le souvenir d'un homme humble, intelligent, attaché aux valeurs de solidarité, de vivre-ensemble et de paix.

**MALGRÉ LES CONTRAINTES IMPOSÉES PAR LES MESURES SANITAIRES DIFFICILES À VIVRE POUR CHACUN D'ENTRE NOUS, JE VOUS SOUHAITE NÉANMOINS DE BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE ET SURTOUT UNE BONNE SANTÉ.**

**FABIENNE PRUNOT**



Nous sommes en mars 2008, Michel FAUGERE vient d'être élu Maire de la commune de Clermain.

Médecin généraliste à la retraite, Michel est installé avec son épouse Françoise au hameau « Les Seignots » dans une maison qu'ils ont entièrement rénovée avec passion et qui fera l'une de

ses fiertés. La famille se retrouvait chaque année à « La Machonnière » pendant les vacances et Michel s'occupait de la cuisine au grand plaisir de tout le monde.

Profondément empathique, c'est un homme dévoué aux autres qui prend les rênes de ce village qu'il affectionne tant. Son objectif : le vivre-ensemble. Faire de Clermain « un havre de paix où chacun puisse s'épanouir en toute quiétude ». Ce sont ces mots qu'il écrit dans le premier bulletin municipal de la commune, le « Petit Clerminoï », paru en décembre 2008.

Rassembler les Clerminoï autour de plusieurs projets qui lui tiennent à cœur.

Un des premiers de son mandat, la création du City stade pour les enfants en 2009. Les enfants de son école... Il aimait profondément entendre leurs cris et leurs rires dans la cour de récréation et n'hésitait jamais à aller les saluer au moment de la pause déjeuner.

En 2010, il défend l'adhésion de la commune à la Communauté de communes, à l'époque, Matour et sa Région : « Nous ne serons plus seuls face aux difficultés ». Le conseil municipal délibère en son sens et Clermain intègre la Communauté de communes le 1er janvier 2011.

Entouré d'un conseil municipal dynamique et ambitieux, il propose de rénover l'appartement communal situé au-dessus de la salle des fêtes. Les travaux seront en partie réalisés par l'équipe municipale et l'appartement est inauguré en décembre 2013.

L'année 2014 est marquée par le début d'une nouvelle mandature. Le chef du village ne compte pas s'arrêter là ! Réélu en mars, il repart avec la même volonté. Porter les projets, les soucis et les difficultés du village sans aucun esprit partisan, sans communautarisme et sans

individualisme. Il prône la solidarité avec un optimisme à toute épreuve, tentant de faire ressortir le meilleur de chacune des personnes qui l'entourent.

Les projets de ce nouveau mandat sont ambitieux, assainissement collectif du hameau La Garde et rénovation du bâtiment mairie-école. Porté et financé par la Communauté de communes, le réseau d'assainissement collectif est créé en 2017 avec au passage la réhabilitation du réseau d'eaux pluviales à la charge de la commune.

En 2018, le projet de rénovation énergétique de la mairie et de l'école se concrétise. Le bâtiment fait peau neuve avec notamment l'installation de panneaux photovoltaïques. Michel FAUGERE est fier d'offrir une nouvelle mairie aux Clerminoï qu'il invite à venir plus souvent profiter de ce service public de proximité : « C'est votre maison ». La salle de classe elle aussi est flambante neuve, ce qui vaudra à l'école d'obtenir le prix Racouchot 2019. Cette rénovation n'enlèvera rien à son engagement dans le projet du groupe scolaire. Depuis plusieurs années déjà, il fait part de sa volonté de créer un lieu unique où rassembler les enfants et son engagement en ce sens sera sans faille.

Ce mandat est également marqué par la création de la Commune nouvelle avec la fusion des communes de Clermain, Brandon et Montagny-sur-Grosne. Persuadé qu'ensemble on est plus fort, la concrétisation de ce projet sera son dernier « combat ». Et quel combat ! Les réunions se multiplient et le travail est fastidieux, à l'image du défi. C'est chose faite depuis le 1er janvier 2019, la commune de Navour-sur-Grosne est créée à la grande fierté du nouveau maire délégué de Clermain.

Janvier 2020. Michel FAUGERE annonce qu'il ne briguera pas un troisième mandat et nous quitte le 12 avril dans les suites d'une maladie grave.

Nous n'aurons plus l'occasion de profiter de ses beaux discours prononcés avec tout son cœur et souvent avec une petite larme à l'œil lors des cérémonies officielles.

Certains le disaient trop gentil, c'est la vérité. Un homme bienveillant toujours à l'écoute des autres. Un homme généreux, cultivé et intelligent. Nous pourrions écrire de nombreuses lignes sur ses 12 ans de mandat, son investissement pour la commune et sur l'homme qu'il était. Mais la place nous manquerait....

Amélie MARC



Le départ beaucoup trop rapide du Docteur Michel FAUGERE, en cette année 2020, fût pour nous, tant à l'EHPAD de Champrouge qu'au sein de la Commission de Gestion, générateur d'une grande tristesse.

Ses approches très humaines des pensionnaires, du personnel et de la marche générale de l'entreprise, nous indiquaient bien souvent, la marche à suivre.

Il savait désamorcer les conflits, il présentait les difficultés à venir. Ses grandes connaissances médicales et administratives (Préfecture, ARS, Conseil Départemental, etc.) ont été des atouts importants.

Lorsqu'il est devenu, par son rôle de Maire de CLERMAIN, Président de la Commission de Gestion administrative de Champrouge, l'Établissement trouva sérénité et intelligence.

Son caractère humble et empreint de modestie, révélait une qualité sans faille : l'ouverture aux autres, que les membres successifs du Conseil de la Vie Sociale de Champrouge, dont il était un fidèle et actif participant, ont pu particulièrement apprécier. Ses « mots de conclusion » des réunions de ce Conseil resteront notamment dans nos mémoires tant ils étaient tout à la fois emplis de pragmatisme et d'empathie et la marque d'un remarquable esprit de synthèse.

Assurément, il manquera à Champrouge

**Champrouge, automne 2020**

**Maison de Retraite de CHAMPROUGE 71250 MAZILLE**

Téléphone 03.85.50.80.31 — Télécopie 03 85 50 84 07

Email : [maison-retraite.champrouge@wanadoo.fr](mailto:maison-retraite.champrouge@wanadoo.fr)

## UN NOUVEL EMPLOYÉ COMMUNAL



**Maire :** Fabienne PRUNOT,  
retraîtée de la Fonction Publique Hospitalière

**1<sup>er</sup> Adjoint et maire délégué de la commune de Brandon :**  
Jean PIÉBOURG  
Retraité du Ministère de la Défense  
Délégation du maire pour les affaires scolaires,  
l'assainissement et la communication.

**2<sup>ème</sup> Adjoint et maire délégué de la commune de Clermain :**  
Jean DE-WITTE  
Exploitant agricole  
Délégation du maire pour la voirie, l'agriculture et  
le patrimoine forestier.

**3<sup>ème</sup> Adjoint et maire délégué de la commune de Montagny-sur-Grosne :** Bernard BADROUILLET  
Retraité commerçant  
Délégation du maire pour la voirie, le patrimoine  
bâti et le tourisme.

**4<sup>ème</sup> Adjointe :** Amélie MARC,  
Secrétaire de mairie  
Délégation du maire pour les affaires sociales,  
les affaires administratives générales et la gestion  
des cimetières.

**Conseillers :**

Isabelle AUGOYAT, exploitante agricole  
Raphaël CHARNAY, exploitant agricole  
Albin DAUMALLE, technicien en géologie  
Arnaud DENOJEAN, entrepreneur en travaux forestiers  
Ludovic DROIN, maçon  
Patrice FERRET, technicien commercial  
Marie-Paule HORAT, médecin  
Eliane JOMAIN, exploitante agricole  
Nathalie RAJOT, auxiliaire de vie scolaire  
Cindy ROQUENCOURT, comptable  
Philippe SAVARIS, retraité travaux publics  
Patrice SAUVAGEOT, retraité artisan  
David SOUFFLOT, entrepreneur travaux publics  
Thierry VARACHAUD, ingénieur bois-construction

COMMISSIONS COMMUNALES				
Voirie et chemins ruraux	Environnement Espaces verts Fleurissement	Patrimoine bâti et non bâti	Action sociale Petite enfance Ecoles	Communication Culture
Bernard BADROUILLET Raphaël CHARNAY Jean DE-WITTE Patrice SAUVAGEOT	Arnaud DENOJEAN Jean DE-WITTE Marie Paule HORAT Jean PIEBOURG Nathalie RAJOT Cindy ROQUENCOURT	Bernard BADROUILLET Ludovic DROIN Patrice FERRET Thierry VARACHAUD	Isabelle AUGOYAT Amélie MARC Patrice FERRET Eliane JOMAIN Jean PIEBOURG	Bernard BADROUILLET Jean PIEBOURG Nathalie RAJOT Cindy ROQUENCOURT Amélie MARC

SYNDICATS		
<b>SIVOS de la Noue</b> 3 titulaires – 1 suppléant	<b>Syndicat Intercommunal des Eaux de la Grosne</b> 2 titulaires – 2 suppléants	<b>SYDESL</b> 2 titulaires- 1 suppléant
Fabienne PRUNOT Maire, membre de droit Isabelle AUGOYAT Jean PIEBOURG Arnaud DENOJEAN, suppléant	Marie Paule HORAT David SOUFFLOT Fabienne PRUNOT Albin DAUMALLE	Philippe SAVARIS David SOUFFLOT Arnaud DENOJEAN
<b>SIRTOM de la Vallée de la Grosne</b> 2 titulaires – 1 suppléant	<b>SPANC du Clunisois</b> 1 titulaire – 1 suppléant	<b>OFFICE DU TOURISME des Verts Vallons de Sud Bourgogne</b> 1 représentant
Jean PIEBOURG David SOUFFLOT Thierry VARACHAUD	Patrice FERRET Albin DAUMALLE	Cindy ROQUENCOURT

COMMISSIONS THEMATIQUES COMMUNAUTAIRES			
<b>Assainissement</b> 1 représentant ou plus	<b>Economie</b> 1 représentant ou plus	<b>Tourisme</b> 1 représentant ou plus	<b>Urbanisme</b> 1 représentant ou plus
Jean PIEBOURG David SOUFFLOT	Cindy ROQUENCOURT Fabienne PRUNOT	Cindy ROQUENCOURT Bernard BADROUILLET	Patrice FERRET Fabienne PRUNOT
<b>Environnement Développement durable :</b> 1 représentant ou plus	<b>Voirie</b> 1 représentant ou plus	<b>Affaires sociales</b> 1 représentant ou plus	<b>Enfance jeunesse – Relations avec les associations</b> 1 représentant ou plus
Patrice SAUVAGEOT Philippe SAVARIS Nathalie RAJOT	Bernard BADROUILLET Jean DE-WITTE Philippe SAVARIS	Amélie MARC Fabienne PRUNOT	Amélie MARC Jean PIEBOURG Fabienne PRUNOT

ETAT CIVIL

**NAISSANCES**

Brandon :  
**Tiago TONNELIER** né le 6 avril 2020  
Fils de Jérôme TONNELIER et de Jessica ROUTIN  
La croix de Brandon

**Inaya GRIVEL** née le 29 mai 2020  
Fille de Damien GRIVEL et de Emilie LAMBERT  
Burnanceau

**Isaac POIRIER** né le 10 septembre 2020  
Fils de Baptiste POIRIER et de Maud PELLISSIER  
Les Cours

Clermain :  
**Camille LAMURE** le 10 février 2020  
Fils de Romain LAMURE et de Anaïs JACOB  
Champ de la Garde

**Maé GUERIN** né le 20 Novembre 2020  
Fils de Joris Guerin et de Nelly Balvay





**PARRAINAGES CIVILS :**

**Mathis DROIN** le 19 septembre 2020  
Fils de Ludovic DROIN et de Coralie COURTOIS  
Les Ponceblancs - Clermain

**Jeanne-Léa et Timoté SOUFFLOT** le 26 septembre 2020  
Enfants de David SOUFFLOT et Laetitia SKUZINSKI  
La Ferdière du Haut - Brandon

**MARIAGES :**

**Yseult RONTARD et Tanguy PIÉBOURG** le 6 juin 2020  
**Evelyne SALLAZ et Gérard FAURE** le 19 septembre 2020  
**Aurore BONNEFOY et Julien LEPY** le 3 octobre 2020



**DÉGÈS :**

**Brandon :**  
**Marie Frédérique SAMSON** le 23 janvier 2020  
**Georgette REVILLET** le 26 janvier 2020  
**Bernadette LITAUDON** le 17 mars 2020  
**Yves LAURENT** le 14 juin 2020  
**Elisabeth MARTINOT** le 16 septembre 2020  
**Nicole LEGRAND** le 14 novembre 2020  
**Suzanne Vieux** le 5 décembre 2020

**Clermain :**  
**Madeleine PERRIN** le 5 mai 2020  
**Michel FAUGÈRE** le 12 avril 2020

**Montagny-sur-Grosne :**  
**Nicole DUMOUX** le 16 mai 2020  
**Florian BRAZIER** le 5 octobre 2020

**BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS :**

**Brandon :**  
**Mr Aurélien OLIVRY et Mme Maeva DOUERET**, Les Champs  
**Mr David BRAILLON et Mme Julie CHATRE**, Le Rompoy  
**Mr Brahim LEKOUARA et Mme Marie POLYCARPE**,  
Le Bourg  
**Mr Gaëtan GRIFFON**, Le Bourg  
**Mr Laurent OLSAK et Mme Karine RABOT**, Le Bourg  
**Mr Sébastien BERTRAND et Mme Stéphanie ROUGEOT**,  
La Croix  
**Mr Jérôme BEQUIN et Mr Pierre VANNIEUWENHUYZE**,  
La Croix  
**Mr Eric DESPERRIER et Mme Sandrine COTTIN**, La Croix  
**Mr Pierre HALTÉ et Mme Sophie RIGONDAUD**, Les Cours  
**Mr William BLANCHARD et Mme Madeleine DIBOS**,  
Les Cours  
**Mr Stéphane DALBEC et Mme Florence USCLARD**, La Place  
**Mr Guillaume GUEPPRATTE et Mme JAMBON**, La Place  
**Mme DESCAMPS Charlotte**, Burnanceau  
**Mr GAY David**, Fonlin  
**Mr Patrick WICKER et Mme Jacqueline GUILLERMINET**

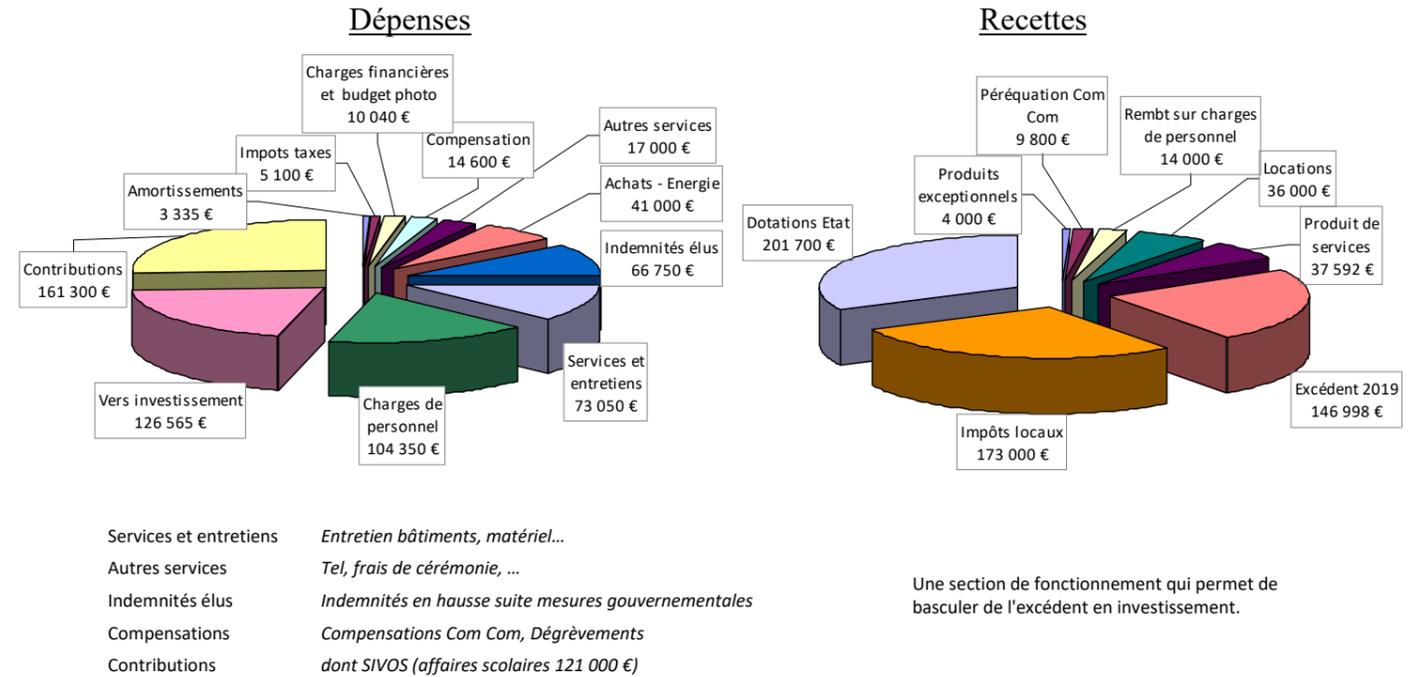
**Clermain :**  
**Mme Françoise LAYMET**, La Garde  
**Mme Marie José BARBOSA DE FREITAS**, La Garde  
**Mr Bertrand OLY et Mme Aline MAHIOUS**, La Garde  
**Mme Laurène GRENOT**, La Garde  
**Mr Emilien MAZOYER**, La Garde  
**Mr Farid HAUTCOEUR et Mme Stéphanie AUVRAY**,  
Champ de la Garde  
**Mr Charles DUNAZET et Mme Elodie ROLLIN**,  
Ponceblancs

**Montagny-sur-Grosne**  
**Mr Pascal FAURE et Mme Catherine VAIRON**,  
route d'Ouilly  
**Mme REROLLE Mathilde**, Les Jeans-Martins  
**Mr PREVOST Yann**, Les Bruyerats

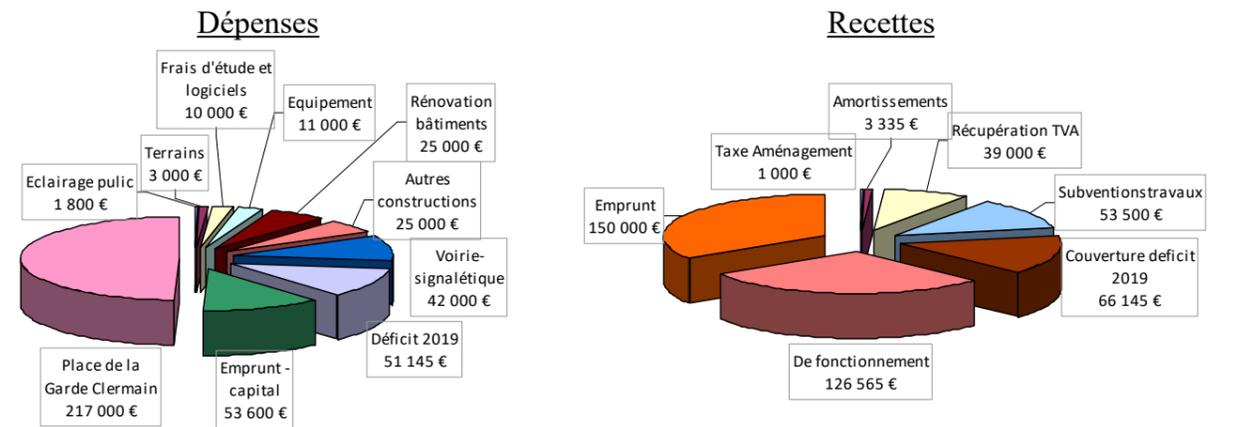
*Cette liste n'est pas exhaustive : nous prions les nouveaux habitants de bien vouloir venir se présenter en mairie. A cette occasion, nous pourrions échanger sur les offres et services de la commune. Merci aussi d'inscrire vos noms et prénoms sur les boîtes aux lettres.*

**BUDGETS**

Navour-sur-Grosne  
**Budget Primitif 2020**  
Fonctionnement : 623 090 €



Navour-sur-Grosne  
**Budget Primitif 2020**  
Investissement : 439 545 €



**Un petit dernier dans la famille 'budget' : le photovoltaïque**  
Caractérisé par quelques écritures purement comptables, on peut retenir que les panneaux photovoltaïques, situés sur le toit de la mairie de Clermain, entraineront une recette annuelle de l'ordre de 2 000 €



Dans ce contexte si particulier, la commune et le nouveau conseil municipal ont tenté tant que possible de faire de leur mieux pour affronter cette pénible épreuve qu'aura été l'année 2020.

Dès la mi-mars, la commune a mis en place divers dispositifs d'aide aux habitants, tels que :

- Distribution de l'attestation de déplacement dans les boîtes aux lettres.
- Appel des personnes vulnérables pour soutien et identification de leurs besoins,
- Distribution de masques en plusieurs fois en fonction des livraisons ,
- Livraisons de courses organisées avec le magasin de Cluny Bionalis (commande et récupération des produits en mairie).
- Courses à Tramayes et Matour pour les habitants dans le besoin par les bénévoles de l'association Villages Solidaires,

Contact avec l'ADMR de Tramayes/Matour pour prendre des nouvelles des bénéficiaires. En effet, seuls le service de soins à la personne et le portage des repas ont été maintenus pendant cette période. Pour les personnes malades, les membres de la famille ont fait le relais.

La sensation de solitude a été importante pour les personnes âgées.

## NOS SÉNIORS

### MR JEAN-CLAUDE RIBES, 80 ANS, ANCIEN ASTRONOME, HABITANT DE NAVOUR-SUR-GROSNE DEPUIS PLUS DE 30 ANS.

Le confinement n'a pas changé grand chose à son quotidien.

Jean-Claude déjeune avec un ami tous les midis. Ils n'ont pas modifié leur rituel. Ce seul contact extérieur ne participe pas à la transmission du virus.

Jean-Claude est très "connecté" : il fait des achats sur internet 1 fois par mois et des courses à Matour 1 fois par semaine. Il reste au courant de l'actualité via Internet. Ces événements n'ont pas changé ses habitudes de vie.

Il a bien pris le rythme de faire ses attestations pour

### ORGANISATION DE LA COMMUNE :

Les mairies ont été fermées au public mais le secrétariat principal de Clermain a continué son activité, soit en télétravail, soit en présentiel avec Madame le Maire.

Les réunions de conseil municipal et de la Communauté de communes se sont faites en visio-conférence,

La réouverture de l'agence postale s'est effectuée mi-avril après mise en place de moyens de protections: plexiglass, masques et gel hydroalcoolique,

La réouverture des écoles s'est organisée après concertation avec les enseignants, les personnels , les parents d'élèves lors d'une réunion SIVOS en visio-conférence, et après réception des produits sanitaires aux normes.

En l'absence de transport scolaire, une garderie a été organisée sur chaque lieu d'accueil.

Le protocole sanitaire a imposé beaucoup plus de temps ménage et désinfection des locaux.

La reprise de l'activité totale a été dense à la sortie du confinement en raison de nombreux dossiers en matière d'urbanisme.

Le personnel a vraiment été très coopératif et respectueux des consignes sanitaires.

Nous remercions tous les participants pour leur bonne volonté et leur dévouement au service public.

ses déplacements et ne se rend sur Mâcon que très rarement. Il continue d'aller chez son médecin traitant tous les 3 mois pour suivi et ne se rend que très rarement au restaurant car on y mange trop pour son appétit.

Il pense que la mort fait partie de la vie, et qu'il ne faut pas avoir peur du virus.

Ce qui est le plus désagréable, c'est cette ambiance globale des médias.

Ses deux chats partagent son quotidien et ont la chance de pouvoir sortir en toute liberté.

Jean-Claude a très bon moral mais a tout de même hâte que nous sortions de cette période exceptionnelle.

### SYLVIE CHAINTREUIL, ÉLEVEUSE DE CHÈVRES ET PRODUCTRICE DE FROMAGES DEPUIS 36 ANS

Sylvie Chaintreuil vend ses fromages uniquement à la ferme, essentiellement sur commande, avec peu de stock. Lors de l'annonce du 1er confinement, cela a été un vrai coup dur. Les clients étaient réticents, plus ou peu de commandes voire même des annulations de commandes...Il a fallu rapidement prendre des décisions, et notamment celle de baisser la production de fromages en jetant du lait. Cela a, bien-entendu, généré une grosse perte de chiffres d'affaires qui n'est pas rattrapable. Sylvie n'a perçu aucune aide de l'état ni de la région. « *Quand on est une petite structure, on a le sentiment d'avoir moins besoin que les grosses exploitations* ». Cependant, le quotidien reste difficile à gérer, moralement et financièrement. Au 11 mai, il y a eu un bon redémarrage de l'activité, les clients ont repris les commandes et le stock constitué pendant le confinement a ainsi pu être écoulé correctement. De nouveaux clients locaux sont venus à la ferme. « *Je suis très reconnaissante du soutien qu'ils m'ont apporté et qu'ils m'apportent encore.. Je tiens à les remercier* ».

29 octobre, 2ème coup de massue : « *heureusement, j'arrive en fin de saison de production, c'est un moindre mal et cela rend la situation un peu moins stressante* ».

« *Malgré cette crise qui s'éternise, il faut prendre conscience que nous avons la chance de vivre à la campagne, et il faut relativiser la situation. L'argent ne fait pas le bonheur et la santé est la plus grande des richesses !* »

Côté privé, Sylvie a limité ses contacts à sa famille la plus proche, consciente du privilège qu'elle vit, avec ses enfants et petits-enfants dans la région !

« *Nous espérons sortir de cette crise pour la saison prochaine... (Un peu d'optimisme dans cette dure réalité !)* »

## RESTAURANT L'ÉTAPE CLERMAIN

### NADINE ALLARDET EST GÉRANTE DU RESTAURANT L'ETAPE À CLERMAIN DEPUIS 21 ANS.

A l'annonce du 1er confinement un samedi soir, la quantité d'une semaine de produits sont en stock puisque les livraisons sont effectuées les vendredis. C'est une période haute, puisque la saison de « ski » fait circuler beaucoup de touristes sur la RCEA. « Nous avons réussi à vendre un peu de marchandises, nous avons beaucoup donné, mais malheureusement, nous avons subi d'importantes pertes » . « Nous avons reçu beaucoup de soutien » . A partir de mi-avril s'est mis en place un peu de ventes à emporter, mais la circulation est quasi inexistante.

« Nous avons de suite proposé des plats à emporter, mais cela incitait les gens à se déplacer, donc ce n'était pas évident ». Ce mode de vente n'a pas eu de succès

sur cette 1ère période. Depuis, la reprise de l'activité n'est pas au rendez-vous. La clientèle habituelle a pris de nouvelle disposition (repas maison), les habitudes ont changé.

Les travaux de la place de la Garde n'ont clairement pas aidé à la reprise de l'activité en sortie du confinement. Aujourd'hui, les ventes à emporter permettent de garder un lien social avec la clientèle, mais la rentabilité n'y est pas. Le restaurant tourne entre 10 et 15 plateaux par jour. En considérant le coût du travail, la consommation énergétique, les emballages et les invendus, cela génère des pertes. Il est difficile de décider de continuer ce service ou de fermer en totalité.

« Financièrement, on tient bon, mais les aides ne suffiront pas longtemps » .

Lors du 1er confinement, Mme Sainz a continué de travailler très partiellement, uniquement sur les affaires déjà en cours à l'aide des signatures électroniques et les remises de clés dans les boîtes aux lettres. Le suivi des dossiers a pu aboutir grâce aux banquiers qui ont continué leur financement.

D'autres travaux ont réussi à se finaliser. La mairie a continué de collaborer en matière d'urbanisme afin que les dossiers ne soient pas bloqués.

Tout s'est fait de façon dématérialisée. Mme Sainz a également profité de cette période pour se former !

A la sortie du 1er confinement, ça a été le « gros rush ». Il a fallu gérer les reprises de dossiers et beaucoup de nouveaux projets immobiliers. Les clients ont profité de ce confinement pour réfléchir à leur projet d'investissement ou de changement de vie. Il a fallu organiser beaucoup de visites.

En terme d'activité, on peut considérer que ce sera une bonne année dans l'ensemble. Le nouveau confinement de l'automne est encore un coup dur : les visites sont de nouveau interdites. Le développement d'outils dématérialisés devient nécessaire. « On prépare les projets et les financements pour 2021 ».



## LA GRANGE DE LA FERDIÈRE - CHAMBRES D'HÔTES

### MONSIEUR DAVID MANCINI, GÈRE LES 8 CHAMBRES D'HÔTES DE LA GRANGE DE LA FERDIÈRE DEPUIS 8 ANS.

À l'annonce du confinement mi-mars : l'activité reste ouverte mais uniquement pour les séjours professionnels. A la Grange, 99% des clients sont des touristes. L'activité est donc réduite à néant, alors que nous étions sur l'ouverture de la saison touristique.

Les protocoles sanitaires imposés à la réouverture au 5 juin ont fait baisser l'activité à 60% à peine de la capacité d'accueil. Il y avait de la demande, mais les contraintes de désinfection ont obligé Mr Mancini à laisser vacantes les chambres 1 à 2 nuits entre chaque client. La gestion des machines à laver a été le plus contraignant. L'interdiction de repas en commun et les petits déjeuners servis en chambre ne vont pas de paire avec la convivialité habituelle des chambres d'hôtes.

L'activité demande habituellement 3 temps pleins en période estivale. Il en a été de même cette année pour gérer les contraintes sanitaires alors que le chiffre

d'affaires (CA) n'était pas au rendez-vous.

Le nouveau confinement fin octobre est moins impactant mais reste inquiétant pour les réservations de la période des fêtes de fin d'année.

Les aides de l'Etat, du Département et de la Région ont été les bienvenues, puisque sans cela, l'établissement aurait dû fermer.

Ces aides n'ont néanmoins couvertes qu'environ la moitié des pertes de CA.

Mr Mancini sera certainement bloqué dans les travaux d'amélioration pour une période d'au moins 2 ans.

L'avenir est très incertain, et Mr Mancini espère un retour à une activité à la normale à partir d'avril/mai 2021.



## LE COVID EN FAMILLE

Mathieu et Aurélie GRIFFON et leurs deux enfants, Baptiste et Valentin ont, comme beaucoup d'autres familles dû s'adapter à cette situation si exceptionnelle.

Les débuts ont été laborieux car il a fallu mettre en place les choses:

Mathieu a continué de travailler pendant quelques temps, puis a subi une période de chômage, puis de nouveau a repris son activité à temps partiel pour ne pas rompre totalement le lien avec l'entreprise, et enfin à temps complet avant la fin du confinement.

Aurélié, dans un premier temps a dû être en arrêt pour gérer les enfants à la maison quelques semaines. Puis, lorsque son employeur a organisé le télétravail, Aurélié a repris partiellement son activité en alternance avec Mathieu pour la garde des enfants à la maison.

Il a notamment fallu gérer l'école à la maison : Baptiste est en 6<sup>ème</sup> et Valentin en CE1.

Cela a été compliqué : « On n'est pas prof ». L'institutrice de Valentin envoyait les instructions par semaine, et il fallait renvoyer tous les jours les devoirs. Cela occupait bien toute la matinée. Pour Baptiste, tous les cours devaient être effectués au jour le jour. « Les enfants ont adoré, car il n'y avait pas de devoirs le soir, plus de petites coupures dans la journée, le rythme de l'enfant a été mieux respecté », « on va dire que l'on était plutôt heureux en famille ».

Dans l'ensemble, la gestion du travail et des enfants à la maison a été compliqué. Heureusement que les employeurs ont été flexibles. La reprise partielle de l'école n'a pas été plus simple, puisqu'il a fallu gérer les jours d'école différents des deux enfants, l'école à la maison et le télétravail.

Aurélié reste depuis ce temps à 100% en télétravail et Mathieu, quant à lui est à 100% en présentiel.

Depuis le nouveau confinement, les enfants sont un peu plus stressés en raison du contact avec beaucoup de personnes via les écoles.

« On a l'impression de ne vivre que pour le travail et l'école. Les enfants n'ont plus d'activités sportives ». Baptiste « se sent perché comme des bêtes au collège ».

La famille a bien été informée des diverses dispositions proposées par la mairie (ouverture des différents services par exemple). Ces mesures ont été appréciées.

Il s'est créée une bienveillance entre voisins proches : courses communes, prise de connaissance régulière des besoins spécifiques de chacun.

« Tous ces événements sont venus chambouler nos habitudes :

Nous avons progressé sur les outils informatiques. La gestion de l'intendance de la maison est différente aujourd'hui. Le manque de sport collectif se fait ressentir par les enfants. Les enfants continuent les cours de musique par Skype.

Heureusement, nous sommes à la campagne. Nous avons changé nos habitudes de consommation également, nous favorisons au maximum les produits locaux.

Dans l'ensemble, le confinement n'a quand même pas été si insurmontable. Il faut continuer d'être bien vigilant, les enfants en ont bien pris conscience »,

Cindy ROQUENCOURT



## PLACE DE LA GARDE

La place de Clermain a été livrée en septembre. La redéfinition de la place de La Garde était une volonté de Michel FAUGÈRE et de l'équipe municipale de Clermain. Ce projet a été repris et conduit par le conseil municipal de la commune nouvelle.

Cette première phase a été voulue afin de réhabiliter le centre du village côté nord en organisant la circulation des véhicules, matérialisant un arrêt de bus afin de permettre aux enfants d'attendre dans un espace dédié et aux bus d'évoluer en sécurité.

Ensuite, ces travaux ont été l'occasion de reprendre les trottoirs et de matérialiser le cheminement piétonnier.

Enfin, un espace permettant de faire une pause pique-nique a été réalisé.

Cette première phase sera complétée lorsque le doublement de la RCEA sera terminé.

Le montant de ces travaux est estimé à 188 500€ HT,

financé par un emprunt de 150K€.

Le reste à charge a fait l'objet de demandes de subventions auprès de l'État, dans le cadre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), auprès du Département (Appel à projets) et au titre des amendes de police.



## GROUPE SCOLAIRE

Le futur bâtiment qui abritera l'école du RPI de la Noue est maintenant couvert. La première partie du groupe scolaire comprenant les deux classes de maternelle, la salle de sieste, la tisanerie, la salle de motricité, les sanitaires des maternelles, des locaux techniques sont hors d'air et hors d'eau.

Ceci permet aux entreprises de second œuvre de travailler. Actuellement quatre entreprises sont présentes de manière simultanée sur le chantier.

Ainsi, les menuiseries ont été posées, et d'autres corps de métier réalisent l'électricité, plomberie, chauffage, ventilation.

Ce bâtiment ayant été qualifié au programme de subvention de la région Bourgogne-Franche-Comté Éffilogis qui aide la construction de bâtiments à performance énergétique

élevée, des tests ont lieu régulièrement tout au long du chantier afin de contrôler la qualité de la construction. Ainsi un premier test satisfaisant d'étanchéité à l'air a été réalisé en octobre. Un test d'étanchéité des conduits de ventilation doit aussi être effectué dans cette première partie de l'école.

La deuxième partie est sortie de terre, elle comprend les trois classes élémentaires, la base de qui sera le restaurant scolaire et l'accueil.

Le chantier accuse un retard d'environ six mois.



## VOIRIE

Pour l'année 2020 l'enveloppe budgétaire consacrée aux travaux de voirie communautaire s'est élevée à 45 558€. La commission voirie a retenu les travaux suivants :

Sur la commune de Brandon :

Route des Moulières : déflachage et monocouche

Sur la commune Clermain :

Route de La Roche : déflachage et monocouche

Route de Chastigny : enrobé pleine largeur

Sur la commune de Montagny-sur-Grosne

Route d'Ouilly et La Bombie : déflachage et monocouche

Enrobé à froid : la commune bénéficie de 6 tonnes d'enrobé à froid par an.

La corvée s'effectue au printemps et à l'automne : comme l'agent technique avait une autorisation spéciale d'absence pour garde d'enfants, les conseillers ont réalisé le travail dès le déconfinement. Une nouvelle corvée s'est déroulée le samedi 7 novembre 2020... avec les retraités !



## FLEURISSEMENT

Comme chaque année, notre ami Roger a procédé à la commande des fleurs pour les trois communes historiques : la date du 16 mai a été choisie pour effectuer le fleurissement dans les bourgs et les différents hameaux.

En raison de la pandémie de Covid 19, la population n'a pas été invitée à participer à cette journée.

Quelques bonnes volontés ont néanmoins participé au fleurissement de la commune : l'arrosage des massifs a été confié aux riverains.



Désherbage de l'enclos de la Madone par les conseillers.

Désherbage des entrées du hameau « La Croix de Brandon » par les conseillers un samedi matin.



## RÉFECTION DU MUR DE SOUTÈNEMENT DU CHEMIN DES PERRIÈRES



Le mur de soutènement en pierres sèches de ce chemin rural s'est effondré sur une longueur de 12 mètres linéaires, et a dû faire l'objet d'une reconstruction par l'entreprise de maçonnerie Pascal SANGOJARD de Germolles pour un montant de travaux de 16 073 € HT.

Par ailleurs, ce chemin inscrit au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) a fait l'objet d'une interdiction de circulation aux véhicules motorisés et quads en vue de

préserver la tranquillité des riverains.



## ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Madame le Maire remercie les habitants qui ont nettoyé les accotements à proximité de leur domicile.

Le fauchage des accotements a été réalisé sur les communes de Brandon et Clermain par les agents techniques, Louis KELOUMGIAN et Eric THOMAS, agent mis à disposition chaque jeudi par la commune de La Chapelle-du-Mont-de-France.

Sur la commune de Montagny-sur-Grosne, il a été fait appel à l'entreprise Thierry LACHARME de Saint-Jacques-des-Arrêts.

Jean DE-WITTE s'est chargé des chemins ruraux.

## CRÉATION D'UNE DESSERTE FORESTIÈRE

La forêt communale de Clermain, d'une contenance de 35 ha est affectée principalement à la production de bois d'œuvre résineux, tout en assurant la protection générale des milieux et des paysages.

Elle forme une série unique traitée de futaie régulière de douglas (88%), d'autres résineux (5%), de chêne sessile (5%), de hêtre (1%) et de feuillus divers.

Le CNPF (Centre Régional de la Propriété Forestière Bourgogne-Franche-Comté) a convié le 17 décembre 2019 la commune de Clermain et les propriétaires de bois en vue de présenter un projet de création de desserte forestière et d'une place de dépôt dans le massif forestier des Bois des Combes.

Ce projet est éligible au programme de développement rural de Bourgogne dans le cadre de l'opération « Aide aux investissements de desserte forestière » subventionnée à 74 %.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise de travaux publics Bernard JOLIVET de Saint-Clément-de-Vers pour un montant de 28 805.00 € HT.



## RÉHABILITATION ET RÉNOVATION DES VITRAUX DE L'ÉGLISE DE BRANDON

Au début de cette année, deux vitraillistes, Mesdames Fabienne DESMET de Tramayes et Claire DUMOULIN de Massilly ont passé une semaine à reposer les vitraux anciens réhabilités et quatre vitraux nouvellement créés dans l'église de Brandon.

Ce travail est le fruit de cinq années de concertation au sein du conseil municipal et de recherche active de financements pour ne pas amputer le budget propre de la municipalité.

- Souscription à la Fondation du Patrimoine qui a majoré les dons de 18%,
- Création de l'association Murmures en novembre 2017 ayant pour but d'organiser des manifestations à caractère culturel dans la perspective de la rénovation et de la mise en valeur du patrimoine local. Les bénéfices récoltés ont été reversés à la Fondation du Patrimoine.
- Animations festives organisées par l'association Sono 1000 Eclairs et dont les bénéfices ont été reversés à la Fondation du Patrimoine.

Grâce à l'intervention de Monsieur REZVOY Jean-Baptiste, ingénieur du Patrimoine à l'UDAP (Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de Saône et Loire) et de Madame PLAIDY Agnès, technicienne des bâtiments de France à la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne-Franche-Comté) service Conservation régionale des monuments et aux conseils du Père Frédérique Curnier La Roche, responsable des arts sacrés du diocèse, il a été décidé de :

- Ne pas toucher aux vitraux des chapelles des fonds baptismaux ni à ceux de la nef.
- Mettre en caisse les quatre vitraux non signés et abîmés demandant une restauration trop importante.
- Restaurer trois vitraux : un de la chapelle sud et les deux vitraux centraux du chœur portant la signature d'un maître verrier, Pierre BESNARD, actif à Chalon sur Saône entre 1905 et 1932.
- Regrouper pour des raisons esthétiques les quatre vitraux nouvellement créés dans le chœur.
- Déplacer le vitrail restauré de la chapelle sud dans la chapelle nord et installer les deux vitraux signés du chœur dans la chapelle sud.
- Poser des barlotières à pannetons et clavettes

(réalisées par Monsieur DESROCHES de Sivignon) et des gouttières sous les sept vitraux restaurés ou neufs pour permettre à la condensation de s'évacuer vers l'extérieur de l'église.

Ce chantier a comporté deux phases.

La première, réalisée par Claire DUMOULIN en atelier, a été consacrée à la restauration et à l'adaptation des anciens vitraux : restauration à l'identique des verres cassés ou manquants, montage sous plomb neuf, masticage complet pour l'étanchéité, nettoyage.

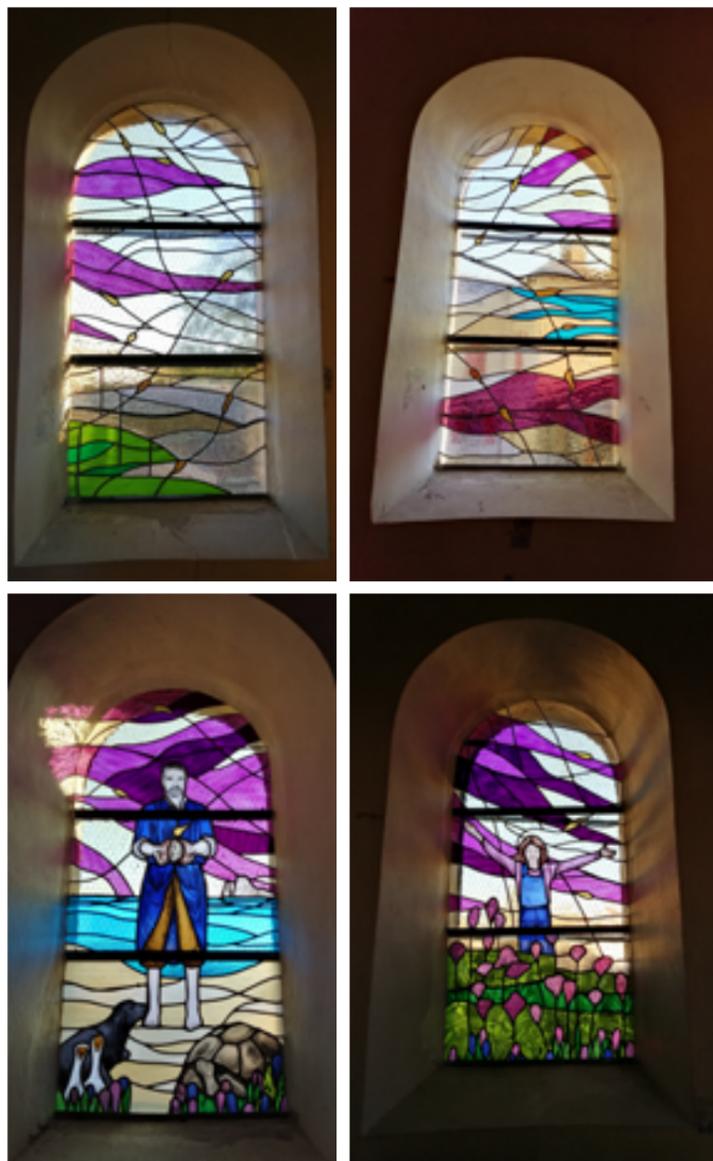
La seconde correspond à la création de quatre vitraux pour le chœur par Fabienne DESMET. Les deux vitraux situés au centre de part et d'autre du tabernacle sont abstraits et sont sur le thème « Dieu est lumière » avec des petites flammes qui rayonnent.

Les deux vitraux occupant les extrémités du chœur sont figuratifs :

- Celui de gauche montre Pancrace le Saint Patron de l'église. Il est représenté enfant car il est mort martyr à l'âge de 14 ans en 304 après JC. Il est entouré de valérianes car il fait partie des Saints de glace qui annoncent l'arrêt des gelées et la venue du printemps.

- Celui de droite représente le frère Hyacinthe, né Joseph CHATELET à Brandon le 13 mars 1817 et mort martyr sur l'île Saint Cristobal, en Océanie, à l'âge de 30 ans. Il est représenté dans sa vocation, apportant l'Eucharistie et entouré d'animaux exotiques (une tortue, un lion de mer et des fous masqués) symbolisant le lieu où il est mort.

Coût de l'opération : 11 606 € Subventions : 9000 €  
Une inauguration de ces vitraux était prévue, en concertation avec la paroisse le 22 novembre 2020. Pour les raisons sanitaires que nous connaissons tous, cette inauguration a été reportée au printemps prochain.



## ENVIRONNEMENT



### L' AMBROISIE

L'ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une plante exotique, invasive originaire d'Amérique du Nord, introduite involontairement par l'homme, capable de se développer rapidement dans de nombreux milieux (parcelles agricoles, bords de routes, chantiers, friches...).

Son pollen, émis en fin d'été, provoque de fortes réactions allergiques (rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme, urticaire...) chez les personnes sensibles. C'est également une menace pour l'agriculture et pour la biodiversité : une fois qu'un pied d'ambrosie est observé, il faut rapidement l'éliminer car il est difficile de l'éradiquer une fois qu'il est installé.

### Comment lutter contre l'ambrosie :

Tout propriétaire, locataire, exploitant, gestionnaire, ayant droit ou occupant à quelque titre un terrain, bâti ou non bâti, doit entretenir ce terrain régulièrement de façon à empêcher la prolifération des pieds d'ambrosie.

### Désherbage :

Désherber chimiquement est une mauvaise solution, car les pesticides utilisés sont écotoxiques et favorisent l'érosion du sol.

De plus, les espèces pionnières risquent de se développer en quelques années avec une résistance aux pesticides.

### Couverture des sols :

L'ambrosie à feuilles d'armoise ne supporte pas la concurrence des autres plantes : pour éviter qu'elle ne pousse, il suffit de semer de l'herbe ou n'importe quelle autre plante couvre-sol.

Les jachères ne sont donc pas infestées dès lors que la végétation s'y développe correctement.

Par contre, un champ de blé moissonné peut devenir une véritable culture d'ambrosie en un mois et demi avec le passage des engins agricoles. Le déchaumage soigné est alors une solution rapide et efficace.

### L'ambrosie, un enjeu de santé publique : chacun peut agir !

Sur ma propriété, je l'arrache !

Hors de ma propriété, sur un terrain public, s'il y a quelques plants, je les arrache !

Hors de ma propriété, s'il y a beaucoup de plants, je signale la zone infestée sur la plateforme de signalement ambrosie :

[www.signalement-ambrosie.fr](http://www.signalement-ambrosie.fr)

E.mail : [contact@signalement-ambrosie.fr](mailto:contact@signalement-ambrosie.fr)

Tél : 0972 376 888

Votre signalement sera communiqué à la mairie concernée qui engagera les actions nécessaires à l'élimination des plants.

Sources :

[Fr.wikipedia.org](http://Fr.wikipedia.org)

[Solidarite-sante.gouv.fr](http://Solidarite-sante.gouv.fr)

Visio-conférence du PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) Sud Bourgogne

## DES APICULTEURS À NAVOUR-SUR-GROSNE?

Commençons par un petit rappel :

Il existe sur notre planète près de quatre millions d'insectes.

Parmi tous ces insectes, on dénombre plus de 20 000 variétés d'abeilles dans le monde et près d'un millier en France. 80% d'entre elles sont solitaires. L'abeille

domestique, la plus répandue de toutes les espèces est la seule en France à produire le miel que nous consommons.

Les abeilles vivent en colonies de 20 000 à 80 000 individus par ruche selon la saison autour d'une reine qui peut pondre de 1500 à 2000 œufs par jour.

Une ruche produit entre 15 et 50 kg de miel selon les conditions climatiques et l'environnement floral.

En une journée une colonie d'abeilles peut visiter 21 millions de fleurs soit 700 fleurs par abeille.

800 000 à 4 millions de voyages sont nécessaires pour obtenir 10 kg de miel.

L'abeille a un rôle essentiel pour la biodiversité.

La reproduction de milliers d'espèces végétales dépend essentiellement du butinage des abeilles domestiques et des pollinisateurs sauvages.

Les abeilles contribuent à la reproduction de plus de 80% des espèces de plantes à fleurs, elles contribuent tant au maintien de nos écosystèmes naturels qu'au développement de notre agriculture.

Malheureusement en France et sur tous les continents, des colonies d'abeilles meurent par milliers, pour différentes raisons : maladies, pesticides, monoculture avec diminution de la biodiversité...

Donc il est important de développer et de favoriser l'apiculture locale et familiale afin que survivent nos abeilles qui sont si importantes pour la conservation de notre planète.

A Navour-sur-Grosne il existe une demi-douzaine de ruchers, répartis sur tout le territoire, avec autant d'apiculteurs passionnés, qui perpétuent cet élevage ancestral, qui provoquent des rencontres conviviales, avec échange des savoirs, et qui ont le plaisir de récolter un miel issu de fleurs locales.

Si l'envie vous en dit, il est possible d'intégrer cette communauté, qui se fera un plaisir de vous aider, et ainsi à votre tour vous découvrirez le monde merveilleux des abeilles.

Il existe aussi un rucher école à Jalogny, ouvert à tous, avec une formation annuelle gratuite de 60 heures qui permet de se lancer dans l'apiculture sans crainte (début du cycle en janvier).

(Renseignements : Roger Milliat : 06 08 36 05 65)

**PLANTES SAUVAGES COMESTIBLES : BIENFAITS DE L'ORTIE**

Comme toutes les activités du comité des fêtes, la sortie de printemps : « découverte des plantes sauvages comestibles », avec cueillette, cuisine et dégustation, a dû être supprimée.

Cela ne nous empêche pas de partir individuellement à la recherche de toutes ces plantes qui nous entourent, avec les précautions d'usage.

Voici quelques données sur la principale et abondante plante sauvage, connue de tous : l'ortie.

Avant d'être une « mauvaise herbe » l'ortie était un légume à part entière et figurait déjà, il y a 2000 ans, dans une soixantaine de recettes du naturaliste romain Pline l'ancien.

Cultivée dans les jardins jusqu'au XIXème siècle, elle fut peu à peu chassée de nos assiettes avec l'arrivée des légumes rapportés des colonies. Elle devint alors synonyme de pauvreté car cuisinée seulement en périodes de disette.

Les anciens avaient sans doute bien mesuré les bienfaits de la petite herbe piquante pour eux-mêmes comme pour leurs animaux d'élevage. Rien d'étonnant quand on sait que c'est un aliment exceptionnellement riche en vitamines, protéines, sels minéraux, oligo-éléments ...

Aujourd'hui elle revient en force dans nos menus aussi bien pour ses vertus santé que pour sa saveur. Crue ou cuite, elle se prête à de nombreuses préparations culinaires.

Pour la cueillette, il faut se munir de gants et ne cueillir que les jeunes pousses terminales et les feuilles tendres.

Voici quelques recettes très simples et aisément réalisables, qui reviennent à la mode dans les restaurants chics : alors pourquoi payer très cher ce qui se trouve dans votre jardin !

**LA CLASSIQUE SOUPE D'ORTIES :**

**Ingrédients pour 4 à 6 personnes :**

- 150 g d'ortie**
- 2 à 3 pommes de terre**
- 3 pions d'ail**
- Bouillon de volaille**
- (crème fraîche)**

Dans du bouillon de volaille, faire cuire les jeunes pousses d'ortie, avec les pommes de terre.

Mixez, assaisonnez, ajoutez crème ou beurre au moment de servir.

**L'OMELETTE AUX ORTIES :**

**Fouettez 6 œufs avec le sel et le poivre. Ajouter 200 g d'orties fondues, mélangez. Cuire 15 mn.**

**PESTO D'ORTIES :**

**Mixez 50 g de feuilles d'ortie fraîches, 25 g de parmesan râpé, 2 gousses d'ail, et 5 cl d'huile d'olive. Salez et poivrez selon votre convenance.**

Et régalez-vous !

**COMPOSTAGE ET CRÉATION D'UN VERGER**

Compostage

A Brandon, le 19 novembre 2020, les écoliers du RPI de la Noue (classe de CM1-CM2), accompagnés de leur instituteur remplaçant (en l'absence provisoire de Mme Chaintreuil), d'un responsable communal, et de Charline Amoros, maître composteur du Sirtom de la vallée de la Grosne, ont participé à un atelier autour de la pratique du compostage.



Depuis 3 ans il y a des composteurs (bacs à recycler les déchets organiques) situés au fond de la cour de l'école dans l'espace du jardin pédagogique.

Le compost est la meilleure solution pour recycler les déchets organiques de la maison, et ici de la cantine, et apporter de l'engrais naturel aux plantes.

Dans un premier temps, les élèves ont fait l'inventaire de ce que l'on pouvait mettre dans le composteur : des déchets humides (matières vertes), des déchets secs (matières brunes) comme des épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œufs concassées, sachets de thé, feuilles mortes, noyaux, etc...

Puis ils se sont rendus aux composteurs qui fonctionnent avec les apports des déchets de la cantine scolaire. Rapidement on ne peut quasiment plus reconnaître la forme initiale de ce qui a été apporté. « C'étaient des pommes, des navets, des peaux de banane et des résidus de désherbage » témoignent plusieurs enfants.

A l'aide de planches illustrées et par l'observation, ils ont fait l'inventaire des micros et macros organismes vivants contribuant à la décomposition des déchets : bactéries, champignons, vers de terre, cloportes, ...

Création d'un verger

Dans l'enclos des composteurs il est prévu l'installation d'un verger : plantation d'arbres fruitiers, fortifiés par le compost fabriqué sur place : la boucle est bouclée. Les déchets de fruits, par l'intermédiaire du compost, participeront à la bonne croissance de nouveaux fruits !!

« Le meilleur déchet c'est celui qui n'est pas produit »

La sécheresse de 1976 avait été vécue comme un événement exceptionnel. Les sécheresses du début des années 1990, et surtout celles de 2003 et 2005 ont été davantage perçues comme une des manifestations possibles du changement climatique.

Cette année 2020 a été marquée par une longue période caniculaire où chacun et en particulier les agriculteurs attendaient désespérément la pluie.

Les épisodes pluvieux du mois de mai ont été bénéfiques pour la végétation mais l'absence de précipitations et les fortes chaleurs ont conduit à une nouvelle dégradation des débits des cours d'eau et une baisse de niveau des nappes phréatiques.

La Saône et Loire, par arrêté préfectoral le 5 mai 2020 est passée en alerte renforcée sécheresse pour le secteur de l'Arconce et de la Grosne.

L'usage de l'eau est limité : les seuls usages domestiques autorisés sont ceux prioritaires répondant à la santé, la salubrité publique, la sécurité civile, et l'alimentation en eau potable de la population.

La sécheresse se maintient en septembre et aggrave la situation de crise.

Il s'agit de la quatrième sécheresse estivale en six ans mettant en grande difficulté la profession agricole.

Les agriculteurs sont contraints d'acheter du fourrage (foin, paille, maïs, voire de l'ensilage) pour compenser le manque d'herbe dans les prairies, les semis de printemps n'ayant pas donné la production suffisante. Ils sont même obligés d'entamer les stocks hivernaux de fourrage pour nourrir les bêtes. Le prix de ce fourrage en hausse sensible fait augmenter aussi le prix de revient du litre de lait ou du kilo de viande dans la majorité des fermes.

Il faut aussi remplir les nourrisseurs d'aliments pour les veaux et les broutards afin qu'ils ne maigrissent pas. Malgré tout, les bêtes ne sont pas vendues à leur juste valeur.

Les ressources en eau dans les ruisseaux et la Grosne se font rares et les exploitants passent leurs journées à remplir des tonnes d'eau pour les emmener ensuite dans les prés pour abreuver leurs troupeaux.

Le paysage si verdoyant d'habitude fait place aux prairies couleur de paille, complètement asséchées par les fortes chaleurs : le bétail n'a plus rien à manger.



La terre est dure, il faut adapter l'outil pour un travail qui ne porte pas les mêmes fruits que d'habitude. Les adventices prennent le dessus et font disparaître certaines espèces de la flore. Il faut re-semer les prairies.

Les agriculteurs sont affectés par des problèmes financiers et redoutent de nouvelles sécheresses. Le moral est au plus bas face à un avenir incertain.



Le Pont de la Grosne à Clermain



Afin de lutter contre les épidémies de choléra, de variole et de typhoïde, une loi du 5 février 1851 demande aux communes l'édification de lavoirs publics.

Le début du XIX<sup>ème</sup> siècle voit apparaître les premiers aménagements de fontaines, de sources, en bordure d'un ruisseau ou d'une rivière.

La création des lavoirs résulte d'une prise de conscience collective de l'importance de la salubrité publique et des principes élémentaires d'hygiène.

### L'utilisation des lavoirs pour les lessives :

La lessive dans l'habitat même posant de nombreux problèmes (vapeur, écoulement d'eau sur les murs), le linge n'est donc lavé que deux fois par an, puis mensuellement en 1900, et devient hebdomadaire dans les années 1930.

Ces « grandes lessives » appelées aussi « buées » durent généralement trois jours.

Le premier jour : le linge est immergé dans d'énormes baquets de bois pour un premier dégrassage.

Le deuxième jour : le linge est lessivé dans les mêmes baquets ou autres cuves, recouvert d'une toile sur laquelle on pratique le coulage, c'est-à-dire le versement de l'eau bouillante sur une épaisse couche de cendres.

Le troisième jour : le linge est rincé et essoré.

Au lavoir, un rude labeur est réservé aux femmes, les mains dans l'eau froide en toutes saisons, courbées ou agenouillées.

Le travail est éreintant : tremper le linge, le savonner, le brosser jusqu'à obtenir la propreté parfaite, le jeter dans l'eau, le rincer, le tordre en le pliant plusieurs fois et le battre avec un battoir en bois sur la pierre afin de l'essorer le plus possible.

Les lavoirs avaient une importante fonction sociale : ils constituaient en effet, un des rares lieux où les femmes souvent confinées dans leur foyer ou dans leur ferme pouvaient se réunir et échanger.

Le lavoir était donc un espace public rempli de vie réservée aux femmes, comme le café du village pour les hommes.

### La fin des lavoirs :

Après la seconde guerre mondiale, les machines à laver sont arrivées dans les foyers et ont dispensé le passage au lavoir, puisque la poudre remplaçait le frottement mécanique et que la machine rinçait le linge.

Dès le milieu du XX<sup>ème</sup> siècle, les adductions d'eau ont condamné les lavoirs.

Certains lavoirs tombent en ruine, le toit s'effondre, les ronces et les orties font le reste.

De nombreuses communes sont aujourd'hui plus respectueuses de ce petit patrimoine et s'efforcent de l'entretenir.

Le lavoir mérite, en effet, cette conservation respectueuse : c'est un lieu de mémoire.

Extrait « Le Petit Lavoir » Histoire et patrimoine Aoustois

patrimoine de la commune.

Maçon de métier, il décide d'effectuer les travaux avec l'aide des riverains et de ses amis.

Le lavoir étant dans un état lamentable, la maçonnerie sera reprise dans sa totalité.

Les travaux se sont terminés dans la convivialité, autour d'un repas partagé chez Didier RAVAULT, et en musique avec Alexandre et Jean, ses voisins.



Un grand merci aux bénévoles pour leur disponibilité et aux entreprises JAFFRE, Bourgogne Sud TP et Sylvain COTTIN pour leur générosité (matériaux et terrassement). Merci aux voisins pour le café, les petits gâteaux...enfin le réconfort pour certains moments de solitude. Nous attendons tous le moment de l'inauguration !

Cyril



**Histoire :** Lors de la séance du conseil municipal du 29 janvier 1893, le maire soumet à ses conseillers le traité de gré à gré avec le Sieur Tisserand, maître maçon, pour la construction d'un lavoir au hameau Les Cours. La pierre sera fournie par les habitants et les matériaux seront également transportés par les habitants du hameau. Le traité s'élève à la somme de six cent quatre-vingt francs.

### Le lavoir des Seignots

Nous n'avons pas retrouvé encore la date de construction de ce lavoir mais il semblerait qu'il existait déjà en 1853, la fontaine quant à elle était présente sur les anciens cadastres en 1837.

En 1901, il est rapporté que la source des Seignots, est utilisée depuis de nombreuses années à l'usage domestique. En regard à la situation géographique de cette source en aval d'une pâture communale et à distance d'une habitation, le conseil municipal décide d'aménager une conduite d'eau reliant ladite source et le hameau des Ponceblancs pour la construction d'une fontaine et d'un abreuvoir.



C'est à l'initiative de Renée et René JAFFRE que le lavoir des Seignots a été remis en eau.

La source a été recaptée et la fontaine nettoyée.

La toiture du lavoir a été démoissée et les joints de pierres sont en cours de rénovation.

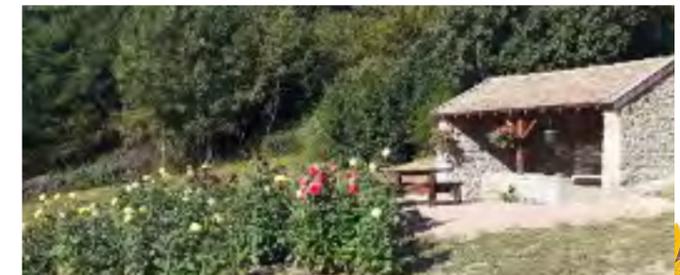
Une terrasse a été aménagée pour créer une aire de pique-nique.



Les riverains se sont chargés du fleurissement.

Ces travaux ont été exécutés gracieusement par l'entreprise JAFFRE avec l'aide du voisinage.

Un repas de quartier a été organisé le 20 juillet sur le site, en présence de Madame FAUGERE et de ses enfants.



## CHANTIERS BÉNÉVOLES

### Le lavoir des Cours

Enfin ! Cyril PRUNOT a terminé le lavoir des Cours, en y passant la plupart de ses week-ends pendant un an et demi.



Pour rappel, la municipalité de Brandon a rénové la toiture du lavoir en 2018 mais a reporté les travaux de maçonnerie, faute de moyens financiers.

Cyril prend alors l'initiative d'organiser une manifestation « Brandon fait son show » pour récolter des fonds en faveur de la préservation du



Le SIVOS de la Noue organise la scolarité des enfants de cinq villages répartis sur trois communes, La Chapelle-du-Mont-de-France, Navour-sur-Grosne et Trivy au sein du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de la Noue. La population de ces villages au 1er janvier 2020, compte 1114 habitants et 88 enfants sont scolarisés dans les quatre écoles du RPI, à Brandon, Clermain, La Chapelle, et Trivy.

### Répartition des effectifs élèves :

Les effectifs de rentrée sont les suivants :  
 22 élèves à l'école de la Chapelle-du-Mont-de-France (10 PS/ 12 MS)  
 24 élèves à l'école de Trivy (12 GS / 12 CP)  
 24 élèves à l'école de Clermain (10 CE1 / 14 CE2)  
 18 élèves à l'école de Brandon (07 CM1 / 11 CM2)  
 Soit un total de 88 élèves,

### Les personnels :

Actuellement le SIVOS emploie 8 personnels répartis comme suit :  
 Deux cuisinières pour la confection des repas à Brandon et Trivy.  
 Deux aides cantinières pour la distribution à Brandon et La Chapelle.  
 Deux ATSEM à Trivy et La Chapelle.  
 Un personnel de surveillance à Brandon.  
 Une secrétaire.

### Les élus :

Les conseillers sont au nombre de 12, répartis entre les trois communes, la Chapelle-du-Mont-de-France, Navour-sur-Grosne et Trivy.

### L'organisation :

La restauration scolaire est organisée sur trois lieux :  
 A Brandon et Trivy, où les repas sont cuisinés et pris sur place.



A La Chapelle-du-Mont-de-France où sont servis les repas préparés à Trivy.

Les enfants scolarisés à Clermain prennent un bus pour venir déjeuner à Brandon.

Le « restaurant scolaire », association de parents, est chargé de cette mission importante.

### Le budget :

Le SIVOS dispose d'un budget annuel de 259K€ abondé à hauteur de 184K€ par les communes. Ainsi, un enfant scolarisé sur le RPI coûte environ 2100€ par an.

### Application PanneauPocket®

Le SIVOS s'est doté de l'application Panneapocket®. Cette application permet à l'administration du SIVOS et aux enseignants de s'adresser aux parents. C'est l'outil de communication du SIVOS.

### COVID 19 :

Comme toutes les collectivités, le SIVOS a été impacté par la crise liée au COVID 19.

Aussi, au printemps, nous avons dû adapter le fonctionnement à la réalité du moment. Notre organisation a été revue et les postes redistribués afin de répondre aux besoins des différents sites. Ainsi, après une interruption de deux mois, le personnel a répondu présent pour permettre une réouverture partielle puis totale des écoles, d'abord le 18 mai puis le 8 juin et enfin le 18 juin. Les agents ont su s'adapter afin que le service public puisse fonctionner de manière optimale dans le respect du protocole sanitaire mis en place. Qu'ils en soient remerciés.

Dans le cadre du projet « Théâ », mené en partenariat avec l'OCCE, les classes de Brandon et de Clermain se sont rendues à l'ARC au Creusot le vendredi 14 février 2020. L'objectif de cette sortie était de découvrir les coulisses d'un théâtre et la pratique théâtrale par des ateliers et des mises en situation sur scène.

La journée a commencé par une péripétie mémorable : bus coincé en bas du bourg de Brandon ! Par chance, les deux classes sont arrivées en temps et en heure...  
 Chaque classe a participé à 6 ateliers :

- Atelier « visite du théâtre » : les enfants ont ainsi découvert le grand théâtre et le petit théâtre avec leurs scènes, leurs gradins pour les spectateurs et leurs loges pour les artistes.

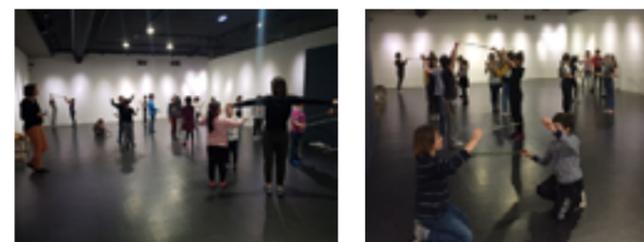


A l'intérieur des grandes loges

- Atelier « découverte régie et lumière » : les enfants ont pu utiliser la console qui régit le son à l'intérieur de la salle de spectacle.



- Atelier « danse » : les enfants ont pratiqué des exercices d'expression corporelle et de danse, en lien avec de la musique.



- Atelier « Théâtre-image » : il s'agissait de travailler sur les postures, les émotions ; de créer un « tableau » / une « image » à partir d'un mot, d'un sujet, d'un personnage...



- Atelier « émotions » : les différentes émotions ont été détaillées et mises en scène.



- Atelier « théâtre » sur le petit plateau : un travail spécifique sur un texte de Catherine VERLAGUET a permis aux enfants de s'approprier la scène du petit théâtre, de comprendre l'intérêt de regarder loin et de parler suffisamment fort en y mettant les émotions nécessaires.



Tout ceci devait se poursuivre par une deuxième sortie pour profiter d'un spectacle en ces mêmes lieux. Le travail des enfants de toute l'année devait déboucher sur une mise en scène présentée à la fin de l'année par toutes les classes participantes sur les textes de Catherine VERLAGUET lus et travaillés en classe.

Les deux classes devaient également se rendre au théâtre de Mâcon pour voir un spectacle en avril.

Malheureusement, le projet n'a pas pu être poursuivi dans le contexte que nous vivons actuellement. Les élèves ont tout de même continué à travailler chez eux sur les textes de Catherine VERLAGUET en expression écrite et en lecture.

## UNE CUISINE MAISON POUR NOS ENFANTS

L'alimentation de nos enfants est un enjeu essentiel pour la santé, l'éducation, l'emploi et l'environnement. L'association du restaurant scolaire du RPI de la Noue a pour objectif de permettre aux enfants du RPI de bénéficier d'une alimentation qualitative, « comme à la maison ». Les menus sont établis par nos deux cantinières Marie-Louise PEREIRA et Marie-Thérèse CHACHUAT. Elles réalisent les achats des matières premières au plus près des exigences du plan national nutrition santé et des saisons. Si l'association est très soucieuse des coûts, elle ne transige pas avec les principes dans lesquels elle s'inscrit déjà depuis de nombreuses années : recherche de qualité, de fournisseurs proches, adhésion à la démarche « cantine en mouvement », qui organise des livraisons de produits locaux une fois par mois. Les produits sont ensuite préparés dans deux cuisines à Trivy et Brandon.

L'ambition de l'association est remplie grâce à l'investissement d'un petit nombre de parents qui assure le comptage des repas, la facturation, les paiements, fait face aux imprévus (pannes, vétusté du matériel...) et organise des actions pour compléter les recettes. La crise sanitaire a bien failli mettre en péril l'organisation. Grâce au soutien financier du SIVOS et des communes, à une nouvelle équipe formée à l'issue de l'assemblée générale et au maintien de l'ouverture des écoles, les repas « fait maison » se poursuivent sans nouvelle augmentation tarifaire.

La perspective du groupement scolaire de Brandon permet au conseil d'administration d'être optimiste sur la poursuite de ses objectifs. En effet, une nouvelle cuisine équipée sera mise à disposition de nos cantinières et permettra de rationaliser les charges (achats groupés, moins de livraison, suppression du transport des repas...)

D'ici là, le soutien de la population à travers les commandes de chocolats de Noël, les commandes de plats préparés, les participations aux animations locales (un peu mises à mal cette année ... ☹️) reste essentiel !!

Pour vous investir à nos côtés, plus d'information ou recevoir nos propositions de commande : rsdelanou@gmail.com

**Laetitia SKUZINSKI, présidente**

**Anne-Lise PORTELA, trésorière**

**Eléonore SAUVAGEOT, vice-présidente**

## Le restaurant scolaire en chiffres :

62 familles adhérentes  
86 enfants servis  
4,5€/repas  
12 300 repas/an  
3 emplois (équivalent temps plein)  
+ de 300 heures de bénévolat/an



Réalisations des enfants pour le concours de courges lors du Marché d'automne au profit de la cantine le 18 octobre 2019 à Brandon

## ANIM'ECOLE

L'association des parents d'élèves Anim'Ecole s'est réunie début septembre afin d'élire un nouveau bureau et organiser les rencontres de cette année 2020/2021.

L'année passée a été marquée par le confinement et avec lui l'annulation des manifestations tant attendues, notamment le carnaval et la kermesse. Un crève-cœur pour les enfants, les bénévoles et de manière générale l'ensemble des acteurs du RPI de La Noue habitué à participer à ces moments de rencontres tellement appréciés de tous.

Comme chacun le sait, l'avenir est incertain et les manifestations envisagées pour cette fin d'année par le nouveau bureau sont déjà mises à mal avec seule la vente de calendriers maintenue pour le moment.

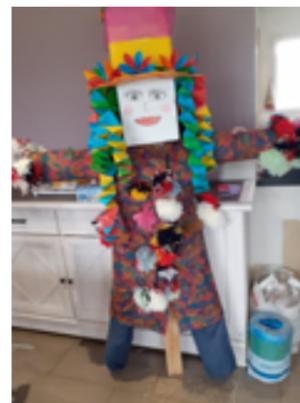
Le voyage des CM de cette année semble compromis et nous n'avons aucune certitude quant aux autres sorties scolaires.

Les parents bénévoles restent cependant soudés et solidaires. Nous comptons sur la participation de l'ensemble de la population quand les manifestations reprendront afin que nos chères têtes blondes puissent à nouveau profiter de belles sorties scolaires qui leur font tant de bons souvenirs.

L'ensemble des membres du bureau vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

## Nouveau bureau :

Angélique CHARNAY Présidente  
06.73.12.20.31- anim.ecole71520@gmail.com  
Amélie MARC Trésorière  
Valérie LEGRAND Vice-Trésorière  
Laure-Gabrielle SARRY Secrétaire



« Le bonhomme Carnaval qui attend bien au chaud »

## CLUB LA BELLE EPOQUE

Cette année se termine bien mal. Je dirais qu'elle se termine comme elle a commencé. En effet, au mois d'avril, nous avons été obligés d'annuler notre concours de belote de printemps. Au mois d'octobre nous avons fait de même avec celui d'automne. C'est la mort dans l'âme que nous avons pris la décision, pour la première fois, de ne pas faire notre repas dansant de Noël. Cette année, une seule note optimiste, elle a eu lieu ce jeudi 22 octobre, c'est notre maigre participation au Cabaret du Lac. Nous n'étions que 17 personnes mais nous sommes tous sortis enchantés de notre après-midi.

Toutes ces manifestations annulées sont autant de manque à gagner et nos finances s'en ressentent beaucoup. Toutes nos réunions mensuelles supprimées sont également un coup de couteau dans la convivialité et l'amitié qui nous unissent. Tous les adhérents de Navour-sur-Grosne ont hâte de se retrouver pour des parties de cartes acharnées.

Cette pandémie a freiné également le bureau départemental dans ses prises de décisions. Aussi nous ferons notre assemblée générale quand nous aurons les directives nécessaires à la bonne marche de notre association.



Je souhaite à tout le monde de ne pas être contaminé par ce virus et malgré tout, de passer de très bonnes fêtes et une excellente année 2021. Amitiés à tous.

Georges RAY

## COMITÉ DES FÊTES BRANDON/MONTAGNY-SUR-GROSNE

Le Comité des fêtes, qui a pour but d'organiser des manifestations conviviales et festives ouvertes à tous tout au long de l'année a dû, comme la plupart des associations, annuler son programme 2020. Seules, la randonnée des rois le 5 janvier et la soirée jeux du 28 février ont pu avoir lieu ! Toutes les autres manifestations ont dû être déprogrammées au fur et à mesure de l'évolution de la situation sanitaire. Le programme habituel porté par les bénévoles n'a donc pas permis de se rassembler et de rendre plus agréable la vie des habitants de nos villages. Ces décisions ont été prises à contrecœur bien évidemment, mais il aurait été irresponsable de favoriser les rassemblements propices à la propagation du virus. Un grand merci à tous les bénévoles qui sont restés en veille, prêts à mettre en place une manifestation si la situation s'était améliorée.

L'effectif des bénévoles au Comité comme dans de nombreuses associations diminue chaque année, aussi toutes les bonnes volontés qui veulent prendre part à la vie de nos villages seront accueillies avec grand plaisir. Si vous souhaitez nous rejoindre ... un jour, un mois, un an ou plus ... vous serez les bienvenus !!! Bonne ambiance garantie !!

Programme 2021 (sous réserve des conditions sanitaires en vigueur)

- 3 janvier : randonnée des rois au départ de Clermain
- 12 février : soirée jeux à Brandon
- 16 avril : soirée jeux à Brandon
- 17 avril : découverte des plantes sauvages comestibles à Brandon
- 5 juin : journée entretien des sentiers 'balades vertes'
- 6 juin : pique-nique espagnol à Montagny-sur-Grosne
- 19 juin : fête de la Saint Jean à Brandon
- 28 août : fête de la Saint Fiacre à Montagny-sur-Grosne
- 22 octobre : soirée jeux à Brandon

<https://www.facebook.com/Comit%C3%A9-des-f%C3%AAtes-Brandon-Montagny-1353137174799454>



Jean-Paul TIXIER



## Amicale des chasseurs de Brandon et Montagny-sur-Grosne.

Chers amis de Narour-sur-Grosne,  
Une année 2020 qui se termine avec ses joies et ses peines.

Nous retiendrons de cette année, malheureusement le décès de notre président d'honneur, pilier de l'amicale et surtout ami, le regretté Yves Laurent.



Nous garderons tous en mémoire de lui son sourire espiègle caché derrière sa moustache, sa convivialité, mais aussi ses coups de gueules mémorables qui nous faisaient rentrer tout petit dans nos bottes.

Cette année restera aussi marquée pour un contexte sanitaire difficile pour tous et toutes. Le confinement du début d'année a mis court brutalement, raccourcissant la saison d'un mois, ne nous permettant pas de terminer le tableau de chasse, de même il ne nous a pas permis de prélever et de réguler les nichées de renards avec le déterrage. Pour info le président a tout de même réussi à en prélever environ une vingtaine à l'affut, d'où l'intérêt de ce type de chasse. (avant le confinement). A notre grand regret et comme beaucoup d'associations, nous n'avons pas pu faire notre vide-grenier et le fameux sanglier à la broche avec les propriétaires, les agriculteurs et les bénévoles.

La sécheresse de cet été a mis à rude épreuve les populations de chevreuils et de petit gibier, surtout par le manque de ressource alimentaire.

Après des pluies salvatrices, l'ouverture s'est déroulée dans de très bonnes conditions.

A l'heure des battues, nous constatons que la population de chevreuil reste très fragile avec peu d'animaux et de petite taille. Ce qui n'est pas le cas des populations de sangliers qui elles se portent très bien. J'aimerais rassurer nos amis agriculteurs, que nous salvons au passage, en leur disant que nous faisons tout notre possible pour réguler et essayer de limiter les dégâts sur leur prés. Un exercice qui n'est pas toujours simple pour nous non plus. J'en veux pour preuve, nous en sommes déjà à 8 bêtes prélevées.

Au moment où nous vous écrivons ces lignes (06/11/2020), les choses bougent, un arrêté préfectoral vient d'être publié, nous autorisant à chasser le sanglier pendant le confinement selon des conditions bien précises et dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Et ce dans le but de limiter les nuisances au monde agricole.

Pour information, toutes les indemnisations de dégâts aux agriculteurs sont financés uniquement par nos cotisations de chasse, sans aucuns financements extérieurs quels qu'ils soient.

A tous et à toutes nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'années auprès de ceux qui vous sont chers en cette période troublée.

En Saint Hubert, prenez soin de vous.



Notre président d'honneur.

Pour le président, le secrétaire.

## SOCIÉTÉ DE CHASSE DE CLERMAIN

La saison 2019 a été comparable aux dernières années à savoir :

- La reproduction du petit gibier a été satisfaisante, nous avons pu constater des nichées de perdreaux et deux nichées de faisans.
  - Pour la chasse de gros gibier tel que le chevreuil et le sanglier, nous avons pu réaliser une très bonne saison.
  - Le lièvre est présent sur notre territoire, nous sommes cependant attentifs au maintien de la population, d'autant plus que celui-ci est souvent décimé par les prédateurs surtout les renards.
- N'ayant pu être régulés lors du confinement d'avril, ceux-ci ont pullulé.

Pour cette saison et depuis le 8 novembre, nous avons la possibilité de chasser uniquement le gros gibier. Cette dérogation pour mission d'intérêt général (sur demande de l'autorité administrative) va permettre de limiter les dégâts des cultures, qui peuvent être un désastre pour l'agriculture et la sylviculture.

Bien sûr nous respectons un protocole très strict. En ces périodes difficiles pour tout le monde, nous serons heureux de vous retrouver pour notre prochain Puce Vide Grenier qui aura lieu, nous l'espérons le dimanche 5 septembre 2021, et comptons sur votre présence.

Jérôme TARLET

### Concernant l'année 2020 :

Notre effectif est actuellement de 18 chasseurs, et nous venons d'accueillir un nouveau jeune permis.

Malgré la pandémie et l'annulation de notre brocante annuelle, nous avons pu réaliser des lâchers de petit gibier, tel que des faisans et des perdrix que vous pouvez sans doute croiser dans nos chemins.

Espérons qu'ils passent aux travers des nuisibles.



**Site Internet**

Les sites internet des communes de la Communauté de communes Saint-Cyr-Mère-Boitier sont en cours de rédaction : ils devraient être mis en ligne en début d'année 2021.

www.scmb71.com

Pour trouver les informations de la commune, veuillez cliquer sur « présentation de la Communauté de communes Saint-Cyr-Mère-Boitier » puis rubrique « Les communes ».

Les sites sont tous présentés de la même façon, selon une arborescence commune :

- Présentation de la commune
- Vie municipale
- Vie économique
- Vie culturelle et loisirs
- Tourisme

**Navourcommunication**

Cette adresse mail a été créée pour communiquer aux habitants les informations de la mairie et la programmation des manifestations des associations. Elle n'a pas vocation à recevoir des messages.

Toute demande ou dossier particulier à traiter doit être adressé en mairie de Navour-sur-Grosne.

Pour vous inscrire à cette liste de diffusion, envoyer votre adresse mail en mairie de Navour-sur-Grosne qui se chargera de la transmettre à la personne responsable de l'adresse navourcommunication.

E-Mail : mairie.navour@orange.fr

**WikiPays**

Le WikiPays est un espace encyclopédique à destination du territoire, des étudiants, des journalistes et toutes personnes curieuses d'apprendre l'histoire d'une commune. Il est le résultat d'un travail mené depuis 2017 par le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Mâconnais Sud Bourgogne.

L'internaute peut s'informer sur les 121 communes du territoire et les nombreux édifices romans qui jalonnent le secteur.

L'association Villages solidaires entre Charolais et Mâconnais a pris l'initiative d'organiser des ateliers informatiques avec l'aide technique du PETR Mâconnais Sud Bourgogne, dans l'objectif de mettre à jour le site WikiPays de sa commune tout en apprenant à maîtriser les outils numériques.

Les participants sont invités à renseigner le site dans divers domaines :

- Histoire et patrimoine
- Vie économique
- Loisirs et culture
- Milieux naturels

En raison des consignes de confinement, ces ateliers ont été suspendus.

Le wiki : <https://wiki-macon-sud-bourgogne.fr/>

Les pages existantes :

- Brandon : [https://wiki-macon-sud-bourgogne.fr/index.php?title=Brandon#cite\\_note-6](https://wiki-macon-sud-bourgogne.fr/index.php?title=Brandon#cite_note-6)
- Montagny : <https://wiki-macon-sud-bourgogne.fr/index.php?title=Montagny-sur-Grosne>
- Clermain : <https://wiki-macon-sud-bourgogne.fr/index.php?title=Clermain>



**Cours informatiques :**

Villages Solidaires en Haute Grosne organise chaque année des séances d'informatique niveau 1 et niveau 2 dans chaque commune de la Communauté de communes pour apprendre à utiliser un ordinateur.

En 2019, ces cours se sont déroulés à Brandon.



**Page Facebook Navour-sur-Grosne :**

La page Facebook permet de créer un lien entre la commune et les internautes. Ce réseau social représente un moyen rapide de communication sur la vie de la commune, par le partage de nouvelles, d'événements, de photographies et de vidéos.

A ce jour : 280 abonnés et 3200 personnes intéressées.

<https://www.facebook.com/notrebellecampagne>

	MAIRIE DE BRANDON	MAIRIE DE CLERMAIN secrétariat principal	MAIRIE DE MONTAGNY / GROSNE	AGENCE POSTALE
LUNDI		13h30 - 17h30	<b>SUR RENDEZ-VOUS</b>  <b>Secrétaires :</b> Madame Martine BELIN et Madame Emmanuelle BOURQUIN	9h - 12h
MARDI		9h - 12h - 14h - 17h		9h - 12h
MERCREDI				
JEUDI		9h - 12h - 14h - 17h		9h - 12h
VENDREDI	9h - 12h	14h - 17h		9h - 12h
SAMEDI				9h - 12h
COORDONNÉES	Tél : 03 85 50 46 57 mairie-brandon@wanadoo.fr	Tél : 03 85 50 43 21 mairie.navour@orange.fr		Tél : 03 85 50 98 81

**BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE DE LA NOUE (BRANDON) :**

Ouverture les mardi et vendredi de 16h30 à 18h

E-mail : bibliobrandon@gmail.com

- Nelly DUVERNAY ..... 06 20 05 37 34
- Mari-Lou JURADO.....07 85 55 06 43
- Dominique VIELGEUF..... 06 45 71 02 79

**ECOLES DU RPI DE LA NOUE**

- Ecole maternelle  
La chapelle du Mont de France .....03 85 50 26 41
- Ecole primaire  
GS-CP Trivy .....03 85 50 24 75
- Ecole primaire  
CE1-CE2 Clermain.....03 85 50 45 09
- Ecole primaire  
CM1-CM2 Brandon.....03 85 50 43 07
- Secrétariat SIVOS de la Noue .....03 85 50 26 49

**ASSOCIATION DU RESTAURANT SCOLAIRE DU RPI DE LA NOUE :**

Présidente : Laëtitia SKUZINSKI .....06 86 72 47 92

**SERVICE ENFANCE JEUNESSE :**

Mairie 71520 MATOUR.....03 85 59 76 58

**ADMR TRAMAYES-MATOUR :**

Maison de santé, 8 rue de l'Hôpital,  
71520 TRAMAYES.....03 85 50 58 75

**VILLAGES SOLIDAIRES ENTRE CHAROLAIS ET MÂCONNAIS :**

Maison des associations 71520 MATOUR  
E-mail : contact@villagesolidaires.fr  
site : www.villagesolidaires.fr .....06 77 30 29 81  
Guichet unique mobilité .....07 72 44 54 16

**GÉNÉRATION MOUVEMENT : CLUB LA BELLE EPOQUE**

Président : Georges RAY .....06 09 55 06 44

**MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS :**

Place du Marché 71250 CLUNY .....03 85 59 03 18

**MAISON PAROISSIALE :**

Le Fourneau 71520 TRAMBLAY .....09 80 38 53 74

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAINT-CYR-MÈRE-BOITIER :**

Mairie 71520 TRAMBLAY  
E-mail : contact@scmb71.com  
Site : www.smcb71.com .....03 85 50 26 45

**OFFICE DU TOURISME VERTS VALLONS DE SUD BOURGOGNE :**

6 Place de l'Eglise 71520 MATOUR  
E-mail : tourismevertsvallons@gmail.com  
Site : www.tourisme-haut-clunisois.com .....03 85 59 72 24

**CABINET INFIRMIER**

Le Bourg Brandon.....03 85 50 40 60

**GENDARMERIE :**

Brigade de Dompierre-les-Ormes.....03 85 50 21 25

Pour tous renseignements sur les services et activités des communes de la Communauté de commune Saint-Cyr-Mère-Boitier entre Charolais et Mâconnais, demander LE TATOU en mairie de Navour-sur-Grosne.

# Nos LAVOIRS

